ANNONCE DE TEBBOUNE LORS
DE SON ACCOMPLISSEMENT DU DEVOIR ÉLECTORAL

Vers une nouvelle réforme du code communal et wilayal

Page 03



CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE

Un taux de participation de 34,52 % aux APC et de 32,96 % aux APW

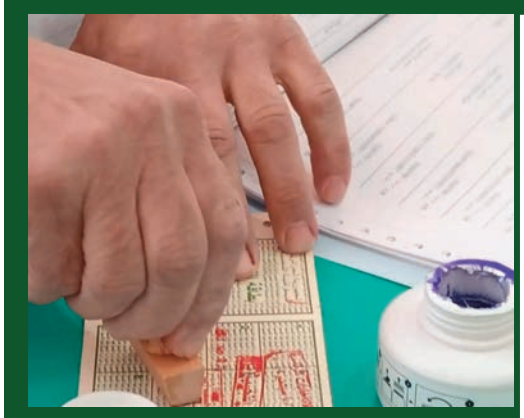



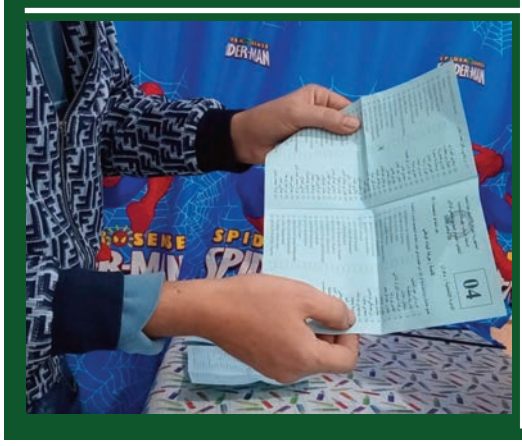



Fatima . B

Les élections locales du 28 novembre 2026 se sont achevées samedi à 20h00 sur l'ensemble du territoire national, avec un taux de participation de 34,52 % pour le renouvellement des Assemblées populaires communales (APC) et de 32,96 % pour les Assemblées populaires de wilaya (APW). Ces chiffres ont été communiqués par le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saad Arous, lors d'une conférence de presse animée au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif Rahal, à Alger. Le scrutin a été marqué par une progression de la participation au fil de la journée, notamment durant l'après-midi, avant la fermeture des bureaux de vote et le lancement des opérations de dépouillement.

Selon les données présentées par le président de l'ANIE, le nombre de votants aux élections des membres des Assemblées populaires communales a atteint 8 366 643 électeurs sur un corps électoral national de 24 236 959 inscrits, soit un taux de participation de 34,52 %. Pour les Assemblées populaires de wilaya, 7 988 229 citoyens ont pris part au vote, représentant un taux de 32,96 %.

Ces résultats marquent une progression notable par rapport aux taux enregistrés durant les premières heures de la journée électorale. À midi, la participation s'établissait à 9,16 % pour les APC et 8,76 % pour les APW, avant de connaître une hausse progressive à mesure que les électeurs se rendaient aux urnes.

Lors de son premier point de presse consacré à l'évolution du scrutin, Saad Arous avait indiqué que 2 219 885 électeurs avaient voté à 12h00 pour les Assemblées populaires communales, contre 2 122 947 pour les Assemblées populaires de wilaya. Ces chiffres constituaient les premières données nationales communiquées depuis l'ouverture des bureaux de vote.

La participation s'est ensuite intensifiée au cours de l'après-midi. À 16h00, le nombre de votants pour les APC avait atteint 5 306 824 électeurs, correspondant à un taux de 21,90 %. Pour les APW, 5 068 978 citoyens avaient accompli leur devoir électoral, soit 20,91 % du corps électoral.

N° 3759 Dimanche 29 Novembre 2026 | ISSN 2335-1411 / www.capdz.dz | Prix 20 DA

FERMETURE DES BUREAUX DE VOTE ET DÉBUT DU DÉPOUILLEMENT

Une mobilisation électorale plus soutenue dans l'après-midi



F. B

Les opérations de vote pour le renouvellement des Assemblées populaires communales (APC) et des Assemblées populaires de wilaya (APW) ont pris fin samedi 28 novembre à 20h00 sur l'ensemble du territoire national, après une prolongation d'une heure décidée par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Le dépouillement des bulletins a débuté immédiatement après la fermeture des bureaux de vote, en présence des représentants des candidats. Cette journée électorale a été marquée par une affluence progressive des citoyens vers les urnes, particulièrement durant l'après-midi, avec des taux de participation ayant atteint, à 16h00, 21,90 % pour les APC et 20,91 % pour les APW.

Initialement prévue à 19h00, la clôture du scrutin a été reportée à 20h00 dans l'ensemble des wilayas du pays, à la suite d'une décision du président de l'ANIE, Saad Arous, prise à la demande des coordinateurs de wilaya de l'Autorité. Cette mesure visait à accorder davantage de temps aux électeurs pour accomplir leur devoir électoral. Dans son communiqué, l'ANIE a précisé que cette décision intervenait conformément au décret présidentiel n° 26-284 portant convocation du corps électoral pour les élections locales du 28 novembre 2026, ainsi qu'aux dispositions du dernier alinéa de l'article 132 de l'ordonnance n° 21-01 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée.

Dès l'ouverture des bureaux de vote à 8h00, les citoyens ont commencé à se rendre aux urnes dans les différentes régions du pays pour choisir leurs représentants au sein des assemblées locales. La participation a évolué au fil de la journée, passant de 9,16 % pour les APC et 8,76 % pour les APW à midi, à respectivement 21,90 % et 20,91 % à 16h00, selon les données communiquées par l'ANIE.

Cette progression s'est notamment traduite par une fréquentation plus importante des centres de vote durant l'après-midi, à mesure que l'heure de clôture approchait. Dans la wilaya d'Alger, plusieurs centres ont enregistré une augmentation notable du nombre d'électeurs, avec une présence remarquée des jeunes et des femmes. Une dynamique similaire a été observée dans plusieurs wilayas de l'Est, du Centre, de l'Ouest et du Sud du pays, où les citoyens ont continué à affluer vers les bureaux de vote dans une atmosphère marquée, selon les informations rapportées, par une bonne organisation.

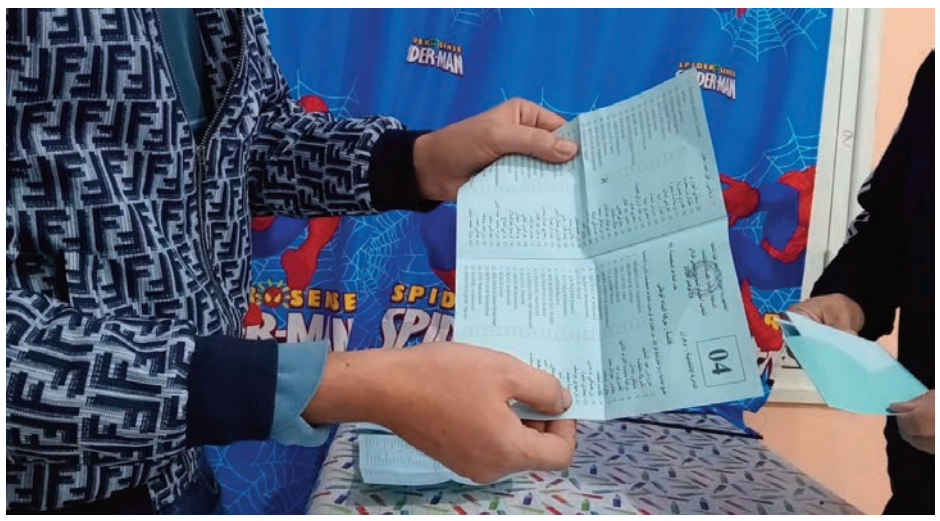

Dans les wilayas de l'Ouest et du Sud-Ouest, une affluence croissante a également été constatée dès les premières heures de la matinée. Au Centre comme à l'Est du pays, les opérations électorales se sont déroulées dans des conditions jugées favorables par les citoyens et les représentants de l'ANIE.

Lors d'un point de presse animé au siège de l'Autorité à Alger, son président, Saad Arous, a exprimé sa grande satisfaction quant au déroulement du scrutin, soulignant que les opérations de vote se poursuivaient dans de « très bonnes conditions ». Il a également salué la maîtrise des procédures électorales par les personnels chargés de l'encadrement des centres et bureaux de vote, mettant en avant les conditions organisationnelles ayant accompagné cette échéance. Le président de l'ANIE a, dans ce contexte, relevé l'engagement des électeurs venus accomplir leur devoir dans un esprit de citoyenneté et de responsabilité. Il a également insisté sur les efforts déployés pour assurer le bon déroulement du processus électoral à travers l'ensemble des circonscriptions. Au-delà des chiffres de participation, cette journée électorale a été marquée par la présence de différentes catégories de citoyens. Des jeunes ont ainsi exercé leur droit de vote pour la première fois, exprimant leur volonté de contribuer à la construction de l'avenir et au renforcement des institutions de l'État. Des personnes âgées ont également pris part au scrutin, soulignant l'importance de ce rendez-vous dans le choix des responsables locaux. Des électeurs en situation de handicap se sont, eux aussi, déplacés pour participer à cette consultation électorale. Dans plusieurs wilayas, des citoyens ont insisté sur la nécessité de choisir des représentants capables de répondre aux préoccupations de la population et d'accompagner les projets de développement local. L'amélioration du cadre de vie, l'aménagement des quartiers, l'entretien des routes et la prise en charge des besoins quotidiens figuraient parmi les attentes exprimées à l'occasion de cette échéance.



Sur le plan organisationnel, l'ANIE a mobilisé d'importants moyens humains pour assurer l'encadrement et le suivi des opérations électorales. Selon les chiffres communiqués par son président, 194 979 représentants des partis politiques et des listes indépendantes étaient légalement habilités à suivre le déroulement du scrutin, dont 41 280 au niveau des centres de vote et 153 699 au niveau des bureaux de vote. Le corps électoral national compte, pour cette échéance, 24 236 959 électeurs, répartis entre 13 001 832 hommes et 11 235 127 femmes.

Les opérations de vote ont été organisées à travers 13 660 centres et 63 378 bureaux de vote à l'échelle nationale.

Les électeurs étaient appelés à départager 6 052 listes de candidats, dont 5 624 pour les Assemblées populaires communales et 428 pour les Assemblées populaires de wilaya. Ces candidatures se répartissent entre 5 765 listes présentées par des partis politiques, 24 listes de coalition et 263 listes indépendantes.

Les statistiques de l'ANIE font également ressortir la place occupée par les jeunes dans cette compétition électorale. Le nombre de candidats âgés de 40 ans et moins s'élève à 87 995, représentant 54,02 % de l'ensemble des candidatures. Les femmes sont au nombre de 19 327, soit 11,86 %, tandis que 78 959 candidats disposent d'un niveau universitaire, représentant 48,48 % du total.

Pour rappel, les membres des Assemblées populaires communales et de wilaya sont élus pour un mandat de cinq ans, selon un mode de scrutin à la représentation proportionnelle sur listes ouvertes. La répartition des sièges entre les listes concurrentes s'effectue en fonction du nombre de voix obtenues par chacune d'elles, conformément au seuil fixé par la législation électorale.

Dans ce système, l'électeur choisit une liste et peut exprimer sa préférence pour un ou plusieurs candidats qui y figurent, sans être tenu de respecter un classement préalable des noms.

Avec la fermeture des bureaux de vote à 20h00, l'opération électorale est entrée dans sa phase de dépouillement, engagée immédiatement à travers les différentes circonscriptions du pays, en présence des représentants des candidats participant au scrutin. Cette étape permettra de déterminer la répartition des sièges au sein des futures assemblées communales et de wilaya, appelées à exercer leurs responsabilités durant les cinq prochaines années. Les résultats du dépouillement devront ainsi établir la nouvelle composition des institutions locales, au terme d'une journée électorale marquée par une progression de la participation et une mobilisation accrue des citoyens à l'approche de la fermeture des bureaux de vote.

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ANNONCE DE TEBBOUNE LORS DE SON ACCOMPLISSEMENT DU DEVOIR ÉLECTORAL :

Vers une nouvelle réforme du code communal et wilayal

Wassila. B

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a accompli, hier, son devoir électoral au centre de vote Ahmed-Aroua de Bouchaoui (Ouest d'Alger), dans le cadre des élections locales du 28 novembre 2026.

Le président de la République, a indiqué, qu'un travail sera mené avec les nouveaux élus afin de trouver une nouvelle formule pour les lois relatives à la commune et à la wilaya. Dans une déclaration à la presse après avoir accompli son devoir électoral au centre de vote de l'Ecole primaire Ahmed-Aroua de Bouchaoui (Ouest d'Alger), dans le cadre des élections locales du 28 novembre, accompagné de sa famille, le président de la République a déclaré : « Nous tâcherons de trouver, avec les nouveaux élus, une nouvelle formule pour les lois relatives à la commune et à la wilaya ».

« Les dernières statistiques concernant les candidats montrent que la nouvelle génération est arrivée à un niveau de prise des responsabilités et nous veillerons à leur confier de plus grandes responsabilités dans les communes et les wilayas », a affirmé le président de la République.

Il a en outre remercié tous les candidats pour les efforts qu'ils ont déployés afin de gagner la confiance des citoyens, estimant que le niveau d'instruction, les diplômes universitaires et l'âge des candidats sont de "bon augure pour ces élections".

Il a, par la même occasion, souligné que l'Assemblée populaire communale (APC) est "la cellule de base de l'Etat, où la volonté populaire se matérialise grâce à des capacités exécutives et de gestion", ajoutant qu'"il en va de même pour l'Assemblée populaire de wilaya (APW) ».



L'épouse et les deux filles du président Tebboune accomplissent leur devoir électoral



R. N

L'épouse du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a accompli, samedi 28 novembre, son devoir électoral à l'occasion des élections locales consacrées au renouvellement des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW).

Elle a exercé son droit de vote au centre électoral installé à l'école primaire Ahmed-Aroua, située à Bouchaoui, à l'ouest d'Alger.

Les deux filles du président de la République ont également pris part à ce rendez-vous électoral en accomplissant leur devoir de vote au sein du même centre.



Le Général d'Armée Saïd Chanegriha accomplit son devoir électoral



Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a accompli, samedi 28 novembre 2026, son devoir électoral dans le cadre des élections locales consacrées au renouvellement des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW). Le Général d'Armée a exercé son droit de vote au centre électoral de l'école Ahmed Bey, située dans la commune d'Oued Koriche, à Alger-Centre.

EDITO ELECTORAL

Un rendez-vous décisif pour la démocratie de proximité

Wassila. B

Un peu plus de 24 millions d'Algériens étaient appelés, hier, aux urnes pour élire leurs représentants au sein des Assemblées populaires communales et des Assemblées populaires de wilaya. Ce scrutin revêt une importance particulière, car il touche directement au quotidien des citoyens : routes, écoles, éclairage public, collecte des déchets, logement, transport, emploi ou encore aménagement urbain sont autant de préoccupations concrètes qui dépendent étroitement des élus locaux. Contrairement aux élections législatives, ces élections locales offrent une proximité naturelle avec les citoyens, ce qui a favorisé une participation plus importante et redonner confiance dans le processus électoral.

La campagne électorale, qui s'est achevée mardi à minuit, a été marquée par un travail de proximité intense. Les candidats et les états-majors des partis se sont employés à convaincre les électeurs de se rendre aux urnes, en axant leurs discours sur le développement, l'amélioration des conditions socio-économiques, l'environnement, l'emploi et la culture. Fait notable : les réseaux sociaux ont été largement investis pour promouvoir les candidatures, et la présence des femmes dans l'animation des meetings et sur les affiches a été particulièrement remarquée, y compris dans des localités longtemps considérées comme fortement conservatrices. Cette évolution témoigne d'une dynamique nouvelle dans la vie politique locale, où la participation citoyenne et la représentation des femmes prennent une place croissante.

Cependant, l'enjeu de ce scrutin dépasse largement la seule gestion des communes et des wilayas. Pour les formations politiques, il s'agit aussi de consolider leur implantation territoriale, de mesurer leur poids électoral et de retrouver une visibilité sur la scène politique.

Ces élections locales constituent un test crucial pour les partis politiques en quête de consolider leur implantation locale. La participation des citoyens est un indicateur clé de leur engagement et de leur volonté de prendre part à la construction de leur environnement immédiat. Les partis politiques, quant à eux, devront démontrer leur capacité à mobiliser et à proposer des projets concrets pour les collectivités locales.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a voté ce samedi à l'école Ahmed Aroua de Bouchaoui, dans l'ouest d'Alger, et a annoncé un projet d'élaboration d'une nouvelle formule du code communal en concertation avec les nouveaux élus. Il a souligné que les élections municipales sont « la cellule fondamentale de l'État », où se concrétise la volonté populaire avec des capacités d'exécution et de gestion. Le chef de l'État a également insisté sur la nécessité de confier plus de responsabilités aux jeunes, dont les statistiques montrent qu'ils sont parvenus au niveau des responsabilités. Ces annonces augurent d'une volonté de renouveau et de modernisation de la gouvernance locale, et elles seront traduites par des actes concrets pour répondre aux attentes des citoyens et renforcer la démocratie de proximité.

LES HAUTS RESPONSABLES DE L'ÉTAT AUX URNES

Azouz Nasri salue la bonne organisation du scrutin



Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a accompli, samedi 28 novembre 2026 à Alger, son devoir électoral dans le cadre du renouvellement des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW).

Dans une déclaration à la presse, après avoir exercé son droit de vote au centre électoral du CEM Ibn Rochd, dans la commune de Draria, Azouz Nasri a souligné l'importance de cette échéance dans le renforcement de la pratique démocratique et la poursuite du processus de développement, notamment à travers une meilleure prise en charge des préoccupations et des aspirations des citoyens.

Le président du Conseil de la nation a également salué les conditions d'organisation ayant marqué les différentes étapes du processus électoral, y compris la campagne électorale. Il a, à ce titre, mis en avant les efforts déployés par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), notamment à travers la mobilisation des moyens matériels et logistiques nécessaires au bon déroulement du scrutin. Azouz Nasri a, par ailleurs, rendu hommage aux efforts de l'Armée nationale populaire (ANP), des différents corps de sécurité, de la Protection civile, des institutions de l'État ainsi que des médias, pour leur contribution au bon déroulement des élections locales du 28 novembre.

Khalida Boufedeche souligne l'importance de la participation citoyenne



La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khalida Boufedeche, a accompli, samedi 28 novembre 2026, son devoir électoral à l'école Hassiba Ben Bouali, située dans la commune de Bordj El Bahri, à l'est d'Alger, dans le cadre des élections locales consacrées au renouvellement des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW).

Dans une déclaration à la presse, après avoir exercé son droit de vote, Khalida Boufedeche a souligné que la participation des citoyens au choix de leurs représentants constitue une responsabilité nationale et une occasion de contribuer à l'édification d'institutions fortes, reflétant la volonté populaire.

Elle a affirmé avoir accompli son devoir électoral en tant que citoyenne, convaincue de l'importance de la participation à la vie démocratique et du rôle de chaque électeur dans le renouvellement des assemblées locales.

La présidente de l'APN a également indiqué que cette échéance s'inscrit dans le cadre des réformes politiques et institutionnelles engagées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à consolider la pratique démocratique et à renforcer la confiance entre les citoyens et leurs institutions.

À cette occasion, Khalida Boufedeche s'est félicitée de la bonne organisation du scrutin, saluant les efforts déployés par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, ainsi que l'ensemble des institutions et des intervenants mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette échéance.

Elle a, enfin, appelé les citoyennes et les citoyens à participer massivement au scrutin et à exercer leur droit de vote.

La présidente de la Cour constitutionnelle accomplit son devoir électoral



La présidente de la Cour constitutionnelle, Leïla Aslaoui, a accompli, samedi 28 novembre 2026, son devoir électoral dans le cadre des élections locales consacrées au renouvellement des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW).

Elle a exercé son droit de vote au centre électoral de l'école primaire « 5 Juillet 1962 », située dans la commune de Staoueli, à l'ouest d'Alger, à l'occasion de ce rendez-vous électoral.

Le président de l'ANIE Saad Arous accomplit son devoir électoral



Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saad Arous, a accompli, samedi 28 novembre 2026, son devoir électoral au centre de vote de l'école primaire Ahmed Aroua, à Bouchaoui, à l'ouest d'Alger, dans le cadre des élections des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW).

Dans une déclaration à la presse, après avoir exercé son droit de vote, Saad Arous a exprimé son souhait de voir une forte mobilisation des citoyens à cette échéance électorale, soulignant l'importance du scrutin dans le choix des représentants chargés de défendre les préoccupations de la population au sein des assemblées locales.

Le président de l'ANIE a également assuré que l'Autorité avait mobilisé l'ensemble des moyens matériels, humains et logistiques nécessaires au bon déroulement de cette consultation électorale.

Il a, dans ce contexte, réaffirmé l'engagement de l'ANIE à veiller au respect des principes de transparence, de démocratie, de régularité et de neutralité tout au long du processus électoral.

À cette occasion, Saad Arous a appelé les citoyennes et les citoyens à se rendre aux urnes pour exprimer librement leur choix et participer à cette échéance électorale.

LES HAUTS RESPONSABLES DE L'ÉTAT AUX URNES

Le Premier ministre Sifi Ghrieb accomplit son devoir électoral



Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a accompli, samedi 28 novembre 2026, son devoir électoral à l'occasion des élections locales consacrées au renouvellement des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW).

Le Premier ministre a exercé son droit de vote au centre électoral de l'école Ahmed-Aroua, situé à Bouchaoui, à l'ouest d'Alger, dans le cadre de ce rendez-vous électoral.

Le ministre des Affaires étrangères Ahmed Attaf accomplit son devoir électoral



Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a accompli, samedi 28 novembre 2026, son devoir électoral dans le cadre des élections locales consacrées au renouvellement des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW).

Le chef de la diplomatie algérienne a exercé son droit de vote au centre électoral de l'école primaire Ahmed-Aroua, situé à Bouchaoui, à l'ouest d'Alger, à l'occasion de ce rendez-vous électoral.

Saïd Sayoud accomplit son devoir électoral à Bouchaoui

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a accompli, ce samedi 28 novembre 2026, son devoir électoral à l'école Ahmed Aroua, à Bouchaoui, dans le cadre des élections pour le renouvellement des membres des Assemblées populaires communales et de wilaya (APC et APW).



Hidaoui appelle les jeunes à participer massivement au scrutin



Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a appelé, samedi 28 novembre à Alger, les jeunes à participer massivement aux élections locales afin de choisir leurs représentants au sein des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW) pour les cinq prochaines années. Dans une déclaration à la presse, après avoir accompli son devoir électoral à l'école primaire Si Mohamed Bounâama, dans la commune de Réghaïa, le ministre a insisté sur l'importance de la participation des jeunes à cette échéance électorale, les invitant à se rendre nombreux aux urnes pour contribuer au choix des futurs élus locaux. Mustapha Hidaoui a également mis en avant la forte présence de la jeunesse parmi les candidats, soulignant que les jeunes représentent 54 % de l'ensemble des postulants aux élections locales. Il a, par ailleurs, salué leur engagement durant la campagne électorale, estimant que leur participation s'était distinguée par un niveau élevé de professionnalisme et de responsabilité. Le ministre a ainsi invité les jeunes à poursuivre cette mobilisation jusqu'à la dernière étape du processus électoral, en exerçant leur droit de vote et en participant au renouvellement des assemblées locales.

Bouslimani souligne l'importance du vote dans l'amélioration du cadre de vie



Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a souligné, samedi 28 novembre, l'importance des élections locales dans l'amélioration des conditions de vie des citoyens, estimant que le développement commence au niveau de la commune, à travers le choix de représentants capables de répondre aux préoccupations de la population. Dans une déclaration à la presse, après avoir accompli son devoir électoral à l'école Tahar-Belakhdar, dans la commune de Staoueli, à l'ouest d'Alger, le ministre a insisté sur l'importance de cette échéance, qui permet aux citoyens de choisir les candidats les plus aptes à contribuer à l'amélioration de leur cadre de vie. Mohamed Bouslimani a également affirmé que le citoyen algérien est pleinement conscient du rôle des collectivités locales dans la prise en charge de ses préoccupations quotidiennes, rappelant que l'amélioration des conditions de vie commence à la base, notamment au niveau communal. À cette occasion, le ministre a appelé les citoyens, particulièrement les jeunes, à participer massivement au scrutin et à exercer leur droit de vote.

Le ministre de la Justice Lotfi Boudejmaa accomplit son devoir électoral



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudejmaa, a accompli, samedi 28 novembre 2026, son devoir électoral dans le cadre des élections locales consacrées au renouvellement des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW).

Le ministre a exercé son droit de vote au centre électoral de l'école Ahmed-Aroua, situé à Bouchaoui, à l'ouest d'Alger, à l'occasion de ce rendez-vous électoral.

SCRUTIN DU 28 NOVEMBRE À ORAN

Une affluence en hausse dans l'après-midi, les enfants au cœur de la journée électorale



H. Nassira

Après une matinée relativement peu animée, les centres de vote de la wilaya d'Oran ont connu une fréquentation plus soutenue au fil de l'après-midi, à l'occasion des élections locales du 28 novembre 2026. Parmi les scènes qui ont retenu l'attention, la présence de parents venus accomplir leur devoir électoral accompagnés de leurs enfants, dans une démarche de sensibilisation aux valeurs de citoyenneté. À la mi-journée, le taux de participation s'établissait à 5,18 % pour le renouvellement des assemblées populaires communales et à 5,38 % pour celui de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Une participation encore modeste, malgré une animation qui s'est progressivement installée dans plusieurs centres de vote durant l'après-midi. L'affluence est demeurée inégale selon les communes et les centres. Une fréquentation plus marquée a notamment été observée à Aïn El Beïda, Bouamama et dans le quartier de Sidi El Bachir, à Bir El Djir, ainsi que dans plusieurs centres de Benfreha, Sidi Benyebka et Oued Tlélat.

La citoyenneté à l'épreuve du terrain

Au-delà des chiffres de participation, une autre image a caractérisé cette journée électorale : celle de familles se rendant aux urnes avec leurs enfants. Pour plusieurs parents, cette présence constitue une occasion de familiariser les plus jeunes avec le fonctionnement du scrutin, le choix des candidats et le rôle des assemblées élues. Kheira, électrice, a ainsi choisi d'emmener ses deux fils au centre de vote. Pour elle, cette démarche permet de leur transmettre concrètement le sens de la citoyenneté et du devoir national, tout en les sensibilisant à l'importance du droit de vote, qu'ils pourront exercer à leur majorité. Dans le même esprit, Khadidja estime que cette expérience prolonge sur le terrain les enseignements dispensés à l'école dans le cadre de l'éducation civique. Son fils, intrigué par le déroulement des opérations électorales, l'a notamment questionnée sur les prérogatives des assemblées populaires communales et de wilaya.Pour les électeurs rencontrés, l'enjeu de ce rendez-vous dépasse également le renouvellement des instances élues. Ils attendent des futurs représentants qu'ils portent les préoccupations des citoyens et œuvrent à l'amélioration du cadre de vie ainsi qu'à la concrétisation de projets de développement au niveau local. S'agissant de l'accès aux centres de vote, les conditions de déplacement ont été globalement satisfaisantes. Des difficultés ont toutefois été signalées par les habitants du quartier d'El Sanaouber, en raison de l'absence de desserte de la ligne 25 de l'ETO le samedi. À Bel Horizon, en revanche, le déplacement des électeurs a été assuré par le téléphérique.

ORAN

Une émulation entre les communes autour du taux de participation

H. Nassira

Plus d'un million d'électeurs étaient appelés aux urnes, samedi, dans la wilaya d'Oran, à l'occasion des élections locales du 28 novembre. Dès 8h, l'ouverture des centres de vote a marqué le début d'une journée électorale placée sous le signe de la mobilisation citoyenne, avec, en toile de fond, une certaine émulation entre les communes autour de l'enjeu de la participation.

Le scrutin s'est engagé dans des conditions organisationnelles globalement satisfaisantes, sous le suivi de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Au total, 126 listes étaient en lice pour les assemblées populaires communales (APC), contre huit pour l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Quelques absences de présidents de bureaux de vote ont été rapidement compensées par leur remplacement, sans incidence notable sur le déroulement des opérations. Les bulletins blancs étaient réservés aux listes communales et les bleus à celles de l'APW, disposées de droite à gauche.

À Belgaïd, 15 observateurs mobilisés au centre Beloud Khatir

Au centre Beloud Khatir, dans le quartier de Belgaïd, les électeurs, hommes et femmes de différentes générations, ont commencé à affluer dès les premières heures de la matinée. Le président du centre a indiqué que 70 encadreurs avaient été mobilisés pour assurer le bon déroulement du scrutin, sous le suivi de 15 observateurs.Une organisation particulière a été prévue pour faciliter le vote des femmes, avec des bureaux installés au rez-de-chaussée, tandis que ceux réservés aux hommes se trouvaient au premier étage. Les six bureaux ont ouvert normalement, sans difficultés particulières signalées. Les réclamations liées à la recherche des noms sur les listes électorales ont également été moins nombreuses, la plateforme numérique de l'ANIE permettant désormais aux citoyens de localiser à l'avance leur centre et leur bureau de vote.L'affluence observée durant la matinée a, par ailleurs, suscité des attentes quant à une participation plus importante que lors des dernières législatives. Plusieurs électeurs ont exprimé leur satisfaction de prendre part au choix de leurs représentants au sein des assemblées élues.

À Hassi Bounif et Bousfer, les attentes d'un changement local

À Hassi Bounif, le scrutin a débuté dans de bonnes conditions au centre du CEM Djebbar Meskin Mustapha, qui compte six bureaux réservés aux hommes. Des personnes âgées ont été parmi les premiers à rejoindre les urnes dès 8h, exprimant leur souhait de voir leur commune enregistrer un taux de participation élevé. Pour ces électeurs, le vote représente aussi l'espoir d'un renouvellement de la gestion communale et d'une nouvelle impulsion au développement local, à la hauteur des préoccupations des habitants. À Bousfer, les opérations se sont déroulées dans une atmosphère ordinaire et une organisation satisfaisante. La commune compte 18 850 électeurs répartis sur 38 bureaux de vote, dans un contexte de concurrence entre les candidats qui a animé la journée électorale. Au centre Bouketa Mohamed, où sont inscrits 231 électeurs, dont 119 hommes et 112 femmes, répartis sur quatre bureaux, l'affluence a été jugée appréciable durant la matinée. Une mobilisation qui témoigne de l'intérêt porté à ce rendez-vous électoral et aux enjeux de la future assemblée communale.

RENOUVELLEMENT DES ASSEMBLÉES LOCALES À ORAN

1,06 million d'électeurs face à l'enjeu de la représentation locale

Bakhta Bacha

Avec plus d'un million d'inscrits, 26 communes concernées et près de 31 000 agents mobilisés, Oran a été, ce samedi, le théâtre d'une importante opération électorale. Derrière les chiffres d'une consultation d'envergure, se profile surtout l'enjeu du renouvellement de la gouvernance locale et de la capacité des futures assemblées à répondre aux attentes des citoyens.

La dimension de ce rendez-vous électoral se mesure d'abord à l'importance du corps électoral appelé à renouveler les instances locales dans la wilaya d'Oran. Pas moins de 1 065 479 électeurs étaient inscrits pour ce scrutin du 28 novembre, répartis entre les 26 communes de la wilaya. Une participation à l'échelle de ce territoire qui place la question de la représentation locale au cœur des enjeux de cette échéance. L'ampleur de l'opération s'est également traduite par les moyens déployés pour son organisation : 297 centres électoraux et 2 454 bureaux de vote ont été mobilisés, avec l'engagement de 30 933 agents chargés de l'encadrement des opérations. À ces effectifs s'ajoutent 17 979 nouveaux inscrits, enregistrés par la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), venant élargir le corps électoral. Le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a lui aussi pris part au scrutin en se rendant au CEM Maître Thyvenu pour accomplir son devoir électoral. Sur le terrain politique, la compétition a réuni 134 listes retenues, dont 126 pour les assemblées populaires communales (APC) et huit pour l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Autant de candidatures engagées dans une course à la confiance des électeurs, dans un contexte où les enjeux de proximité occupent une place déterminante. Car le véritable défi se jouera désormais au sein des assemblées issues des urnes. Gestion des collectivités, réalisation des projets de développement, amélioration du cadre de vie et prise en charge des préoccupations quotidiennes constituent autant de dossiers auxquels les futurs élus devront apporter des réponses concrètes. À Oran, où les attentes des populations sont multiples, le renouvellement des instances locales engage ainsi bien davantage qu'une recomposition des sièges : il met à l'épreuve la capacité de la représentation élue à transformer les attentes citoyennes en action publique.

UN TÉMOIGNAGE DE DÉTERMINATION

À 77 ans, Si Lakhdar rejoint les urnes malgré la maladie

H. Nassira

Ni l'âge ni les séquelles de la maladie n'ont dissuadé Si Lakhdar Zahaf, 77 ans, de se rendre aux urnes, samedi matin, pour accomplir son devoir électoral. Appuyé sur sa canne, il a rejoint, vers 10h, le centre de vote de l'école primaire Beloud Khettir, au quartier de Belgaïd, animé par la conviction que la participation électorale demeure un moyen de peser sur le choix de ses représentants et de contribuer au changement.

L'équipe de CapDz l'a accompagné depuis son arrivée au centre jusqu'au bureau de vote, situé au premier étage. Malgré ses difficultés à se déplacer et les séquelles d'un accident vasculaire cérébral (AVC), le septuagénaire a entrepris de gravir lentement les escaliers, prenant appui sur sa canne pour atteindre son bureau. Visiblement fier d'avoir pu voter, Si Lakhdar a placé le changement au cœur de son témoignage. « Il faut participer et contribuer à faire évoluer les choses dans le bon sens. Je n'ai jamais manqué à mon devoir électoral. Nous devons savoir choisir la bonne personne et faire entendre notre voix en désignant ceux qui nous représenteront à l'Assemblée populaire communale de Bir El Djir et à l'Assemblée populaire de wilaya », a-t-il déclaré. Évoquant la situation de Bir El Djir, il estime que cette commune mérite davantage d'attention et d'engagement de la part de ses futurs élus. Il appelle notamment à renforcer les projets et les programmes de développement, tout en insistant sur la nécessité de choisir des représentants proches des citoyens, à l'écoute de leurs préoccupations et capables de défendre leurs attentes. En dépit de ses difficultés physiques, Si Lakhdar a ainsi tenu à être présent devant les urnes. Un geste qui traduit son attachement à la participation électorale et qu'il a voulu accompagner d'un appel aux citoyens à se mobiliser pour prendre part au choix de leurs représentants et contribuer à dessiner l'avenir de leur commune.

TRANSPORT MARITIME ET AÉROPORTUAIRE

Sayoud déploie une vision ambitieuse



Wassila. B

Le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, a tenu jeudi au siège du ministère des Finances, en compagnie du ministre des Finances, M. Mohammed Lamine Lebbou, une réunion consacrée à l'examen des mécanismes et moyens à même de développer le transport maritime et renforcer son attractivité, en vue de promouvoir les services de transport de voyageurs et de marchandises, de dynamiser les activités logistiques et de consolider le rôle du secteur dans le soutien à l'économie nationale, indique un communiqué du ministère des Transports. Cette rencontre intervient en application des instructions du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, données lors de la réunion du Gouvernement tenue mercredi, et conformément aux orientations stratégiques de l'Etat visant à ouvrir la voie à l'investissement privé dans le transport maritime, précise la même source. Le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, a aussi présidé, jeudi soir, une réunion consacrée à l'examen des perspectives de développement et de modernisation des services au sol à l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene, indique un communiqué du ministère. La réunion a porté sur les moyens d'élaborer un système de services répondant aux normes de haute qualité et aux attentes des voyageurs, tout en améliorant leur expérience à l'aéroport international d'Alger, précise la même source. La réunion s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère, du chef de cabinet du ministre, du PDG de l'Etablissement de gestion de services aéroportuaires de l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene (EGSA-Alger), ainsi que des cadres du ministère.

AIR ALGÉRIE

jusqu'à 50 % de réduction sur les vols Europe–Algérie

R. N

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé, vendredi, le lancement d'une offre promotionnelle proposant des réductions pouvant atteindre 50 % sur les vols au départ de l'Europe à destination de l'Algérie, dans le cadre de ses offres hivernales 2026.

Selon un communiqué de la compagnie, cette promotion est accessible pour toute réservation effectuée entre le 26 novembre et le 3 décembre 2026. Les billets concernés permettront de voyager durant la période allant du 26 novembre 2026 au 31 janvier 2027.



LUTTE CONTRE LE NARCOTRAFIC

31 arrestations et d'importantes quantités de drogue saisies dans cinq wilayas



F. B

Les services de la Gendarmerie nationale ont démantelé un réseau criminel organisé et armé, spécialisé dans le trafic de drogues et de substances psychotropes, opérant à travers plusieurs wilayas du pays. Cette opération, menée au cours des deux dernières semaines, s'est soldée par l'arrestation de 31 individus et la saisie de 160 kg de cocaïne, 150 kg de kif traité et plus d'un million de comprimés psychotropes, selon un communiqué publié vendredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

Cette opération a été menée par les éléments du Service de lutte contre les drogues et les substances psychotropes, relevant du Service central opérationnel de lutte contre la criminalité organisée de la Gendarmerie nationale. Elle a permis de démanteler un réseau criminel dont les activités s'étendaient aux wilayas de Béjaïa, Batna, Sétif, Bouira et Alger. Selon le MDN, les investigations et les interventions menées dans le cadre de cette opération ont abouti à l'interpellation de 31 personnes, présentées par la suite devant les juridictions compétentes. Les saisies comprennent 160 kilogrammes de cocaïne, 150 kilogrammes de kif traité et plus d'un million de comprimés psychotropes de type prégabaline. Les gendarmes ont également saisi 44 véhicules touristiques et utilitaires, sept motocyclettes ainsi qu'un jet-ski. L'opération a aussi permis de récupérer deux pistolets automatiques, un fusil à pompe et d'importantes sommes d'argent, estimées à 1 milliard et 292 millions de centimes, auxquelles s'ajoutent 3 000 euros, 740 dinars tunisiens et des faux billets.

Un réseau de blanchiment d'argent et des transferts vers les Émirats arabes unis

Parallèlement au démantèlement du réseau de narcotrafic, les investigations ont révélé l'existence d'un circuit de blanchiment d'argent lié aux revenus générés par le commerce illicite des stupéfiants. selon le communiqué du MDN, ce réseau procédait au transfert de fonds issus de ses activités criminelles vers les Émirats arabes unis. Le montant des transactions financières identifiées s'élève à 1,98 million de dollars américains. Cette découverte met en évidence la dimension financière et transnationale des activités du réseau, dont les ramifications dépassaient le seul trafic de stupéfiants. Le ministère de la Défense nationale a souligné que ces résultats témoignent de la mobilisation permanente des unités de l'Armée nationale populaire et de la Gendarmerie nationale dans la lutte contre les différentes formes de criminalité organisée. Le MDN a réaffirmé, à cette occasion, la détermination des forces de sécurité à poursuivre leurs efforts pour démanteler les réseaux criminels et mettre en échec toute activité susceptible de porter atteinte à la sécurité et à la stabilité du pays.

ONAAPH

Une unité de fabrication de 10 000 fauteuils roulants par an en préparation



R. N

L'Office national d'appareillages et accessoires pour personnes handicapées (ONAAPH) prévoit la création d'une unité industrielle spécialisée dans la fabrication de fauteuils roulants manuels en aluminium, avec une capacité de production initiale de 10 000 unités par an. Ce projet s'inscrit dans une stratégie visant à développer la production nationale, à réduire le recours aux importations et à améliorer la prise en charge des personnes en situation de handicap. Dans une déclaration à l'APS, à l'approche de la Journée internationale des personnes handicapées, célébrée le 3 décembre, le directeur général de l'ONAAPH, Mohamed Mouaidi, a indiqué que les préparatifs étaient en cours pour concrétiser ce projet industriel. L'objectif est de proposer des fauteuils roulants légers, pratiques et adaptés aux besoins des utilisateurs, tout en renforçant les capacités nationales de production de ces équipements. Cette initiative s'inscrit dans le plan stratégique 2026-2030 de l'Office, qui prévoit notamment la modernisation des méthodes de production, l'amélioration de la qualité des prestations et le développement des services numériques afin de faciliter l'accès des bénéficiaires aux équipements orthopédiques. Parmi les principales mesures annoncées figure le lancement, à partir du deuxième trimestre 2027, d'une carte numérique destinée aux bénéficiaires des appareillages et accessoires orthopédiques. Celle-ci leur permettra d'accéder aux prestations auprès de n'importe quelle annexe de l'ONAAPH à travers le territoire national. Cette carte regroupera les informations relatives à la nature du handicap ainsi qu'aux équipements et appareillages attribués à chaque bénéficiaire. Elle contribuera à la mise en place d'une base de données nationale unifiée, permettant un meilleur suivi des dossiers, une gestion plus efficace des opérations de distribution et de renouvellement des équipements, ainsi qu'une réduction des délais de traitement. L'Office entend ainsi passer progressivement d'une gestion administrative traditionnelle à un système numérique intégré, destiné à améliorer la qualité du service public et à rapprocher les prestations des citoyens.

Des délais de fabrication des orthèses réduits à 48 heures

Dans le cadre de la modernisation de ses moyens de production, l'ONAAPH a également annoncé le lancement d'un atelier de fabrication d'orthèses utilisant des technologies avancées de conception et de production, au niveau de son unité de Ben Aknoun, à Alger. Grâce à l'introduction de procédés numériques, les délais de conception et de remise de ces dispositifs devraient passer d'un mois à seulement 48 heures. Cette évolution permettra également d'améliorer la précision des mesures et de concevoir des équipements mieux adaptés aux besoins spécifiques de chaque bénéficiaire. Parallèlement, une plateforme numérique dédiée aux associations intervenant dans le domaine du handicap devrait être mise en service dès janvier 2027. Accessible à travers le site de l'Office, elle facilitera le traitement des demandes et des préoccupations des associations, tout en renforçant leur participation aux actions d'accompagnement et de sensibilisation, notamment dans les régions éloignées. Concernant le bilan des activités de l'Office, Mohamed Mouaidi a fait savoir que 74 477 personnes avaient bénéficié d'appareillages orthopédiques et d'accessoires entre janvier et fin septembre 2026, notamment des aides techniques à la marche et des équipements auditifs. Le nombre total de bénéficiaires devrait dépasser les 120 000 d'ici la fin de l'année, soit une progression estimée à 2 % par rapport à 2025. À travers ces différents projets, l'ONAAPH ambitionne de renforcer ses capacités de production, de moderniser ses prestations et d'assurer une meilleure accessibilité aux équipements destinés aux personnes en situation de handicap.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

L'Algérie condamne fermement l'attaque terroriste contre la Garde nationale à Sanam

Fatima B



L'Algérie a fermement condamné l'attaque terroriste perpétrée contre un poste de la Garde nationale nigérienne dans la localité de Sanam, située dans la région de Tillabéri, au Niger. Cette attaque a fait plusieurs morts et blessés, selon un communiqué publié samedi par le ministère des Affaires étrangères.

Dans son communiqué, l'Algérie a dénoncé avec la plus grande fermeté cet acte terroriste, tout en exprimant ses sincères condoléances au gouvernement et au peuple nigériens, ainsi qu'aux familles des victimes.

Elle a également fait part de sa profonde compassion envers les personnes touchées par cette attaque et souhaité un prompt rétablissement aux blessés.

Réaffirmant son soutien au Niger, l'Algérie a renouvelé sa pleine solidarité avec ce pays frère dans sa lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

Le ministère des Affaires étrangères a, par ailleurs, réitéré l'engagement de l'Algérie à se tenir aux côtés du Niger dans ses efforts pour faire face à cette menace, qui continue de peser sur la sécurité et la stabilité de la région.

POLLUTION ENVIRONNEMENTALE À LA FRONTIÈRE OUEST

Tebboune demande « un dossier technique sérieux »



R. N

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a indiqué, jeudi, que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a chargé une commission ministérielle d'élaborer un dossier "technique sérieux" sur la question environnementale à la frontière ouest du pays.

Lors d'une conférence de presse animée au siège du ministère des Affaires étrangères, le ministre d'Etat a précisé qu'"une commission ministérielle chargée par le président de la République s'attelle à élaborer un dossier technique sérieux sur cette question, en vue de le soumettre aux instances internationales compétentes conformément aux normes internationalement requises".

Cette question (pollution de Oued Mouilah dans la wilaya de Tlemcen) constitue "un crime grave contre l'environnement et l'être humain", a dit M. Attaf, assurant que l'Algérie "sera intransigeante" sur ce dossier "hautement prioritaire qui sera soumis aux instances internationales dès l'achèvement de son élaboration".



LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Alger abrite une importante réunion de l'UA

Les travaux de la 16e réunion annuelle des points focaux de l'Union africaine (UA) pour la lutte contre le terrorisme se sont ouverts vendredi à Alger, avec la participation de représentants des Etats membres de l'organisation continentale, des Communautés économiques régionales et des Mécanismes régionaux (CER/MR), ainsi que des agences techniques spécialisées de l'UA et de ses partenaires.

Organisée par le Centre de l'Union africaine pour la lutte contre le terrorisme (CUACT), cette réunion, qui se poursuivra jusqu'au 29 novembre, se tient sous le thème : "Unis dans notre engagement pour une Afrique sûre et libérée du terrorisme, dans le respect des droits de l'homme et de l'Etat de droit".

Cette rencontre annuelle, qui réunit les points focaux au niveau des chefs des agences de lutte contre le terrorisme, constitue un cadre d'échange et de concertation entre les Etats membres de l'UA et les mécanismes régionaux concernés par la lutte contre la menace terroriste sur le continent.

Les travaux portent sur le renforcement de la coordination et de la coopération entre les différentes structures africaines engagées dans la lutte contre le terrorisme, dans le respect des droits de l'homme et des principes de l'Etat de droit.

EDITO

L'art oratoire d'Ahmed Attaf

Wassila. B

Face à la presse ce jeudi à Alger, Ahmed Attaf a déployé un grand art oratoire au service de l'Algérie. Non pas l'art des silences calculés ou des formules creuses, mais l'art oratoire qui consiste à dire les choses avec précision, chiffres à l'appui, sans jamais céder à la facilité. Sur l'accord d'association avec l'Union européenne, le ministre d'État n'a pas seulement posé un constat : il a ordonné une démonstration.

Un partenariat qui pèse près de la moitié du commerce extérieur algérien mais qui, depuis 2005, n'a produit ni investissements productifs à la hauteur, ni transferts de technologie, ni partenariats industriels véritables. La question qu'il a posée (un partenariat se résume-t-il à des chiffres dans une balance commerciale ?) restera comme l'une des plus justes jamais adressées à Bruxelles.

Sa méthode a été celle d'un avocat plaidant une cause qu'il maîtrise sur le bout des doigts : non-ingérence, respect des mécanismes contractuels, investissements à la hauteur des échanges, prise en compte d'une économie algérienne transformée, accès équitable aux marchés européens.

Sur ce dernier point, l'exemple de l'acier est éloquent : un quota imposé de 66 000 tonnes contre plus de 630 000 auparavant, soit un recul de plus de 80 % en quatre mois. Des chiffres assénés avec sobriété, sans emphase, et qui valent tous les discours.

Le ministre n'a pas versé dans la rhétorique : il a argumenté. C'est précisément ce qui rend sa parole si difficile à contester.

Face aux contre-vérités françaises, Ahmed Attaf a opposé un démenti catégorique, sans jamais sortir de la rationalité d'État. Le recul des opérateurs français ?

Des considérations purement économiques (le blé roumain, la poudre de lait néerlandaise et polonaise), une question de prix et de concurrence, comme il l'a rappelé avec une clarté désarmante.

La détention arbitraire du diplomate algérien ? Il en a dénoncé la « démonstration hollywoodienne » et rappelé les obligations de la Convention de Vienne, tout en rassurant sur l'ouverture des canaux.

Sur l'élection présidentielle française, il a posé la seule réponse qui vaille pour un État-nation : « L'élection présidentielle française est une affaire française. » Fermeté et sang-froid, tenus de bout en bout.

Ce qui frappe, au fond, c'est l'équilibre. Ahmed Attaf a défendu la souveraineté algérienne sans jamais renoncer à la main tendue, dénoncé les tors sans verser dans l'escalade, qualifié la relation bilatérale de « sévèrement endommagée » tout en rappelant que « les responsabilités sont connues » et que l'Algérie « la gère ». Maîtrise des dossiers, précision des chiffres, références juridiques, répartie : rarement un chef de la diplomatie aura aussi bien incarné cette idée simple et exigeante que l'Algérie veut un partenariat d'égal à égal, fondé sur le respect et l'intérêt mutuel.

Il l'a dit avec les mots justes. C'est, en diplomatie, la forme la plus haute de la fermeté.

APPROVISIONNEMENT EN HUILE DE TABLE

L'usine Affia à Hassi Ameur affiche une production de 700 tonnes par jour

Habib Benaouda

L'usine Afia Internationale, implantée dans la zone industrielle de Hassi Ameur, produit entre 650 et 700 tonnes d'huile de table quotidiennement. Ce niveau d'activité, conjugué à la disponibilité des stocks de matières premières et de produits finis, devrait permettre de répondre à la demande du marché national, dans un contexte marqué par des achats de précaution alimentés par des rumeurs de pénurie.

C'est ce qu'a permis de constater la visite effectuée par les services de l'inspection du commerce de la daïra de Bir El Djir au sein de cette unité industrielle. La sortie avait pour objectif de vérifier les capacités de production, les stocks de sécurité et les conditions d'approvisionnement.

À cette occasion, le chef de l'inspection, Rebouh Bouabdellah, a indiqué que l'usine fonctionne en continu, 24 heures sur 24, afin d'assurer la régularité de la production. Les opérations de fabrication, de conditionnement et de distribution ont également été examinées.

Une demande amplifiée par les achats de précaution

Les services de la direction du commerce d'Oran ne relèvent aucun signe concret de crise d'approvisionnement. La production se poursuit normalement, soutenue notamment par le renforcement des capacités locales en huile brute destinée aux unités de transformation. La wilaya compte deux unités de fabrication d'huiles alimentaires et bénéficie également d'approvisionnements provenant d'autres régions.

Les tensions signalées dans certains commerces ces derniers jours seraient ainsi davantage liées à l'afflux inhabituel de consommateurs qu'à un déficit de production. Les achats de quantités supplémentaires, motivés par la crainte d'une éventuelle rupture, ont provoqué l'épuisement rapide des stocks exposés dans certains points de vente.

Sur le plan tarifaire, le fabricant assure qu'aucune hausse n'a été appliquée, malgré l'augmentation des coûts des matières premières, du



transport, du fret et du conditionnement. Les services du commerce ont, parallèlement, renforcé leurs contrôles pour prévenir la rétention des marchandises, le refus de vente et la spéculation, tout en veillant au respect des prix et des règles de facturation.

Le tournesol et le maïs pour renforcer la filière locale

Au-delà de la régulation du marché, Oran mise sur le développement des cultures oléagineuses pour réduire la dépendance aux matières premières importées. Les services agricoles encouragent notamment la culture du maïs et du tournesol. Une expérimentation de maïs a été menée sur un hectare afin d'en évaluer le rendement et les possibilités d'extension.

La wilaya avait auparavant consacré 133 hectares au tournesol, dont 127 hectares récoltés, pour une production avoisinant 1 000 quintaux de graines. Leur transformation industrielle a permis d'obtenir près de 35 000 litres d'huile.

Le développement de cette filière, de la production agricole à la transformation et au stockage, constitue un levier supplémentaire pour consolider l'approvisionnement et renforcer la sécurité alimentaire.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET RECYCLAGE

Oran face au défi de la récupération des déchets commerciaux

Habib B

Plus de 10 tonnes de carton issues des activités commerciales sont jetées chaque semaine à Oran, selon les données du secteur du commerce. Une quantité considérable de matières recyclables qui échappe aux circuits de valorisation et finit, pour une partie, dans les conteneurs ménagers ou sur les trottoirs. Cette situation révèle les insuffisances du dispositif de récupération et le manque à gagner économique qui en découle.

Pour y remédier, la direction de l'environnement de la wilaya prépare une feuille de route visant à généraliser le tri sélectif à la source et à développer la valorisation des déchets. Le programme prévoit l'installation de conteneurs adaptés aux différentes catégories de matières, ainsi que des campagnes de sensibilisation destinées aux citoyens, aux commerçants et aux institutions.

Les autorités misent sur l'économie circulaire pour réduire les volumes destinés à l'enfouissement et transformer les déchets en ressources réutilisables dans les filières industrielles et agricoles. Selon les estimations du secteur, chaque dinar investi dans les technologies liées à cette activité pourrait générer entre quatre et cinq dinars de recettes. Le développement de cette filière nécessite également de renforcer les liens entre les entreprises spécialisées dans la récupération et les secteurs utilisateurs de matières recyclées, notamment l'industrie agroalimentaire et l'agriculture.

Des espaces dédiés réclamés par les commerçants

Dans plusieurs zones commerciales, particulièrement à l'est de la wilaya, le manque d'espaces réservés au stockage du carton complique son évacuation. Des commerçants réclament l'aménagement de points de regroupement et l'installation de conteneurs compacteurs afin d'éviter son abandon sur la voie publique. Mélangé aux ordures ou exposé à l'humidité, ce matériau perd une partie de sa valeur marchande et devient plus difficile à recycler.

Parallèlement, la commission de wilaya chargée du suivi des déchets ménagers et commerciaux a engagé un plan d'urgence contre les dépôts anarchiques issus des activités commerciales, industrielles et artisanales. Dans ce cadre, 70 rondes ont été effectuées par les services de l'établissement public de gestion des centres d'enfouissement technique, en coordination avec les entreprises concernées, pour orienter les déchets vers les sites de Hassi Bounif et d'El Ançor.

Les commerçants sont également invités à diriger leurs cartons vers les centres de tri de la Ville nouvelle et du quartier Akid Lotfi. Les universités, les établissements hospitaliers et les administrations publiques sont, de leur côté, appelés à instaurer le tri au sein de leurs structures.

Cette réorganisation devient urgente, d'autant que le centre d'enfouissement de Hassi Bounif approche de ses limites de capacité, les réserves foncières disponibles ne permettant plus de maintenir durablement les mêmes volumes de réception. Le recours aux microentreprises et aux opérateurs privés figure aussi parmi les pistes envisagées, avec des perspectives de création d'emplois et de nouvelles opportunités d'investissement.

La wilaya d'Oran avait par ailleurs été retenue pour accueillir un projet pilote d'usine intelligente de tri des déchets ménagers, dans le cadre du partenariat entre le ministère de l'Intérieur et l'Union européenne, programmé en 2024.

L'enjeu est désormais de dépasser la simple élimination des déchets pour bâtir une véritable filière de valorisation, capable de réduire la pression sur les centres d'enfouissement et de faire du carton et des autres matières recyclables des ressources économiques à part entière.

VIEUX BÂTI À ORAN

Haï Derb ouvre le chantier de la réévaluation des immeubles vétustes

H. B

La commission du logement et le CTC réévaluent la dangerosité des bâtisses anciennes pour trancher entre restauration et démolition.

Le vieux quartier de Derb sera le point de départ d'une nouvelle opération d'expertise du bâti vétuste à Oran. La commission du logement, en coordination avec le Commission Technique Communale (CTC), s'apprête à lancer des inspections de terrain pour réévaluer l'état des immeubles fragilisés et déterminer leur degré de dangerosité. À l'issue de ces expertises, les autorités devront décider du sort de chaque construction : restauration, démolition ou évacuation, indiquent des sources responsables.

Cette opération vise notamment à actualiser le dossier des immeubles classés en catégorie rouge, dont l'évacuation avait été recommandée par la Protection civile en raison de leur dégradation avancée et, pour certains, de l'impossibilité de les restaurer. Les effondrements partiels enregistrés dans plusieurs bâtisses ont renforcé l'urgence d'une intervention.

Les nouvelles inspections devront également actualiser le recensement et vérifier la situation des immeubles évacués, dont certains font l'objet de réoccupations. Des familles y retournent dans l'espoir de bénéficier d'un logement social. Pour endiguer ce phénomène, la commune a condamné plusieurs accès, supprimé des escaliers et clôturé certains sites. Des individus profiteraient par ailleurs de cette situation pour proposer ces biens à des familles contre des sommes pouvant atteindre 70 millions de centimes, avant de faciliter leur occupation illicite.

La démolition soulève, elle aussi, d'importantes contraintes techniques. La mitoyenneté de certaines constructions et leur implantation dans des quartiers densément peuplés imposent le recours à des entreprises spécialisées afin de préserver les immeubles voisins. La présence de commerces dans certaines bâtisses complique davantage les opérations, leur situation devant être réglée au préalable.

Toutefois, la démolition ne constitue pas une réponse systématique. Dans le centre-ville et à Sidi El Houari, la valeur historique et architecturale de nombreuses constructions impose de privilégier leur sauvegarde. Certaines restaurations ont été confiées à des entreprises italiennes, tandis que le projet de création d'une agence publique spécialisée reste à l'étude.

Parallèlement, le programme de réhabilitation de près de 600 immeubles se poursuit. Après une première tranche de 200 bâtisses, la seconde porte sur 400 autres, avec des travaux concernant les toitures, les caves, les réseaux d'eau et d'assainissement, les façades et les cages d'escalier.

Pour rappel, 662 immeubles vétustes avaient été recensés dans la commune. Les opérations de relogement ont permis de transférer des milliers de familles vers Belgaïd et Oued Tlélat et de récupérer plus de 30 hectares de foncier, destinés notamment à accueillir des espaces verts et des équipements de loisirs.

L'expertise engagée à Derb devra ainsi départager les bâtisses réhabilitables de celles dont la démolition s'impose, avec le double impératif de protéger les habitants et de préserver le patrimoine architectural oranais.

UNIVERSITÉ ORAN 1 –
SEMAINE MONDIALE DE L'ENTREPRENEURIAT

L'IA, un terrain d'innovation pour les étudiants



Bakhta B

La Maison de l'intelligence artificielle de l'Université Oran 1 Ahmed-Ben-Bella a clôturé, jeudi, l'ORAN AI HACKATHON 2026, organisé dans le cadre de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat.

Au terme de cette compétition, les projets les plus remarquables ont été distingués, consacrant plusieurs journées de réflexion, de créativité et de mobilisation autour des potentialités de l'intelligence artificielle.

Moment central de cette clôture, les délibérations du jury ont permis d'examiner les différentes propositions et d'évaluer les solutions développées par les équipes participantes. La cérémonie a été ponctuée par la remise d'attestations à l'ensemble des candidats, en reconnaissance de leur engagement et des efforts déployés, avant l'annonce des équipes lauréates et la distinction des projets retenus.

Au-delà du palmarès, cette édition s'est distinguée par la diversité des idées soumises et la qualité des travaux présentés.

La proximité des niveaux entre les équipes a d'ailleurs témoigné de la consistance des propositions et de l'investissement des étudiants dans cette expérience.

Des initiatives qui illustrent l'intérêt croissant de la communauté universitaire pour les technologies émergentes et leur potentiel d'application dans différents domaines.

Mais l'enjeu de ce rendez-vous dépasse largement la compétition. En faisant de l'intelligence artificielle un support d'expérimentation et de création, la Maison de l'IA entend encourager les étudiants à franchir une étape supplémentaire : transformer leurs réflexions en solutions susceptibles d'être développées et concrétisées.

Il s'agit ainsi de faire émerger des compétences, de déceler des profils prometteurs et de créer des passerelles entre l'innovation universitaire et l'esprit entrepreneurial.

Cette démarche s'inscrit dans une perspective où l'université ne se limite plus à la transmission des connaissances, mais se veut également un espace de conception, d'expérimentation et de maturation des projets. Le hackathon constitue, dans cette optique, un cadre propice à l'expression de l'initiative étudiante et à la valorisation des idées innovantes.

À l'issue de cette manifestation, les organisateurs ont salué la contribution des membres du jury, des encadreurs, des partenaires et de l'ensemble des acteurs ayant contribué à sa réussite.

Les félicitations ont également été adressées aux équipes lauréates, sans oublier les autres participants, dont l'implication a contribué à faire de cette édition un rendez-vous dédié à la créativité et à l'innovation.

COOPÉRATION UNIVERSITAIRE

Des représentants diplomatiques ougandais en visite à l'USTO-MB

Bakhta Bacha

L'Université des sciences et de la technologie Mohamed-Boudiaf d'Oran (USTO-MB) accueillera, aujourd'hui dimanche 29 novembre, une délégation officielle de l'Ouganda, composée de représentants de son ambassade en Algérie et du ministère des Affaires étrangères à Kampala. Cette visite sera principalement consacrée à la situation des étudiants ougandais inscrits à l'université, à leurs conditions d'études et de vie, ainsi qu'à leur expérience académique à Oran.

Au-delà de la prise de contact institutionnelle, cette rencontre permettra aux représentants ougandais de recueillir directement les appréciations de leurs ressortissants et d'échanger avec les responsables de l'établissement et les représentants des étudiants. Une démarche qui place le suivi du parcours estudiantin au centre des discussions.

La rencontre officielle se tiendra à 10h30 à la faculté d'architecture et de génie civil, après l'accueil de la délégation prévu à 10h. La cérémonie sera marquée par l'exécution des hymnes nationaux algérien et ougandais, suivie des allocutions du recteur de l'USTO-MB, le professeur émérite Ahmed Hamou, et de Julius Joshua Kivuna, chef de mission adjoint de l'ambassade de l'Ouganda en Algérie. Le vice-rectorat chargé des relations extérieures et de la coopération présentera ensuite les principales composantes et activités de l'université.

Trois étudiants ougandais interviendront également pour partager leur parcours universitaire et leur expérience à Oran. Leurs témoignages permettront notamment d'apporter un éclairage direct sur leur vécu et leur intégration dans l'environnement universitaire.

Conduite par Julius Joshua Kivuna, la délégation comprend Ronald Tumwine, attaché à l'éducation auprès de l'ambassade à Alger, Innocent Quinoscars Opio, responsable consulaire, ainsi qu'Evans Aryabaha et Jolly Bakwega Uwamahoro, représentants du ministère des Affaires étrangères à Kampala.

Le programme prévoit également une visite des infrastructures pédagogiques, scientifiques et d'innovation de l'USTO-MB. Les hôtes découvriront notamment l'incubateur universitaire, le Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE), le Centre d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) et l'IEPS. Cette tournée permettra de présenter les dispositifs d'accompagnement des porteurs de projets et les capacités de l'établissement en matière de formation et de recherche.

Prévue pour s'achever à midi, cette visite offrira ainsi une double occasion : permettre aux représentants ougandais de s'enquérir de la situation de leurs étudiants et découvrir les potentialités académiques et scientifiques de l'université oranaise.

PARTENARIAT UNIVERSITÉ ORAN 2 – CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE L'ORANIE

Les étudiants accompagnés vers la création de start-up

Meriem B

De la formation académique à la création de start-up, le partenariat entre l'Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed et la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (CCIO) entend ouvrir de nouvelles perspectives aux étudiants. Un atelier consacré à la maturation des projets entrepreneuriaux, organisé jeudi 26 novembre au siège de la CCIO, a mis en avant la nécessité de rapprocher les compétences universitaires des réalités économiques et des opportunités de création d'entreprise.

Faire de l'université un véritable vivier de porteurs de projets et ne plus limiter les perspectives des diplômés à l'insertion dans les circuits professionnels traditionnels. C'est l'ambition portée par le partenariat entre l'Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed et la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie, qui multiplient les initiatives en faveur de l'ouverture du milieu universitaire sur le monde économique.

Organisé ce jeudi au siège de la CCIO, l'atelier intitulé « Préparer son projet de start-up, de l'idée à la réalisation » s'inscrit dans cette dynamique. La rencontre a constitué une occasion pour les étudiants de découvrir de plus près l'environnement entrepreneurial et de se familiariser avec les démarches qui permettent de transformer une idée en projet concret. Elle vise également à favoriser les échanges directs avec les acteurs économiques, dont l'expérience et l'accompagnement peuvent contribuer à la maturation des initiatives estudiantines.

Du savoir académique à l'initiative entrepreneuriale

Prenant la parole à cette occasion, Nawel Dellalou, responsable du Bureau de liaison entre l'université et les entreprises de l'Université Oran 2, a souligné que la participation des étudiants aux manifestations organisées par la Chambre de commerce représente une première étape essentielle dans leur ouverture sur le monde professionnel.

Cette présence leur permet, a-t-elle relevé, de sortir du cadre strictement académique pour aller à la rencontre des opérateurs économiques et appréhender concrètement les réalités du marché.

Pour la responsable, la finalité de cette coopération ne saurait se limiter à la formation de diplômés disposant de connaissances théoriques et de compétences universitaires. L'objectif est aussi de les préparer à devenir des porteurs de projets innovants et des entrepreneurs en mesure de concrétiser leurs idées par la création de petites et moyennes entreprises ou de start-up.

Cette orientation confère au partenariat une dimension qui dépasse le simple cadre des échanges institutionnels. Elle pose la question de l'articulation entre les enseignements universitaires, les besoins du tissu économique et les mécanismes d'accompagnement de la création d'entreprise.

En rapprochant les étudiants des professionnels, l'université entend ainsi favoriser l'émergence de projets susceptibles de valoriser les acquis de la formation et de trouver leur place dans le paysage économique.

En clôture de son intervention, Nawel Dellalou a exprimé, en son nom et au nom de l'Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed ainsi que du professeur Chaalel, ses remerciements à la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie pour son accueil et le soutien apporté aux étudiants des différentes facultés et spécialités.

TLEMCEN

Convention entre l'université et le Croissant-Rouge

O.DEGUI

L'Université de Tlemcen et le comité de wilaya du Croissant-Rouge algérien ont signé, jeudi 26 novembre 2026, une convention de coopération et de partenariat institutionnel.

Le document a été paraphé par le recteur, le Pr Mourad Meghachou, et la présidente du comité, Mme Nawel Bouchareb. L'accord vise à promouvoir l'engagement bénévole et humanitaire en milieu universitaire et à renforcer les liens entre l'université et les acteurs nationaux et associatifs. La convention prévoit plusieurs axes de coopération : formation aux premiers secours, préparation et gestion des risques et catastrophes, intervention initiale et prise en charge des situations d'urgence.

Elle porte également sur le développement de la recherche scientifique, l'organisation de manifestations conjointes autour de l'action humanitaire et de la santé communautaire, ainsi que la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation, de collecte de sang et d'initiatives solidaires.

Le partenariat prévoit la promotion du bénévolat estudiantin et la création, ou l'activation, d'un club universitaire du Croissant-Rouge algérien, offrant aux étudiants de nouvelles opportunités d'engagement, de partage d'expériences et de mobilisation des compétences scientifiques et pratiques au service de la société.

À travers cette initiative, l'Université de Tlemcen réaffirme son engagement en faveur de l'ouverture sur son environnement social et humanitaire, du renforcement de ses partenariats et de la promotion de la responsabilité sociétale, contribuant ainsi à la formation de citoyens engagés et à la préparation des étudiants à servir la communauté.

EPH DE SEBDOU

Formation à la gestion des déchets médicaux infectieux

O.D

Dans le cadre de l'amélioration des performances des établissements publics et du renforcement des compétences de leurs ressources humaines, l'établissement public de soins de santé de proximité de Sebdou a participé à une formation spécialisée en gestion des déchets médicaux infectieux (DASRI), organisée par l'École nationale des ingénieurs urbains de Tlemcen.

La formation, supervisée par le directeur de la formation continue et de la coopération de l'école et animée par la professeure Dahou Samira, ancienne directrice du département de l'environnement d'Oran, a réuni des cadres et employés des hôpitaux publics et des services de santé communaux.

Elle a porté sur des thèmes clés : sécurité et hygiène, gestion intégrée des déchets de tous types, contrôle de la qualité et gestion des risques urbains.

Elle s'est clôturée dans une ambiance très professionnelle, où les connaissances et compétences pratiques acquises ont été reconnues et valorisées, renforçant la capacité des participants à gérer les déchets médicaux de manière sécuritaire et efficace, conformément aux normes en vigueur.

Cette participation témoigne de l'engagement de l'établissement de Sebdou à améliorer ses pratiques, à actualiser ses connaissances et à renforcer sa conformité aux normes nationales afin d'assurer la sécurité de son personnel, de ses patients et de l'environnement.

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Formations aux métiers de l'aquaculture et de la plongée

M.R



Plusieurs formations dans les métiers de l'aquaculture et de la plongée sous-marine ont été lancées dans la wilaya de Mostaganem, a indiqué samedi la direction de la Pêche et de l'Aquaculture. Elles visent à renforcer la qualification professionnelle et à mettre à disposition une main-d'œuvre locale qualifiée dans le secteur de la pêche, notamment dans l'aquaculture marine et l'élevage de poissons en eau douce.

Une réunion de coordination s'est tenue au siège de la Chambre de la pêche de la wilaya, regroupant des représentants de la direction concernée, de la chambre professionnelle et des responsables de l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture (ITPA) d'Oran, en vue de prendre les mesures administratives et organisationnelles nécessaires. À l'issue de cette réunion, l'ouverture des inscriptions pour deux spécialités, agent en aquaculture et technicien en aquaculture, a été annoncée.

Cette initiative vise à répondre aux besoins croissants des projets d'investissement, notamment dans les zones d'activités de Stidia et de Sidi Lakhdar. Une formation spécialisée en plongée sous-marine sera également proposée afin de renforcer les compétences techniques des stagiaires et d'élargir leurs perspectives professionnelles.

Pour rapprocher la formation des professionnels et des jeunes souhaitant intégrer les métiers de la pêche, la direction du secteur a décidé d'ouvrir des sections de formation de terrain dans la spécialité de marin qualifié dans quatre communes : Mostaganem, Sidi Lakhdar, Stidia et Ouled Boughalem.

Ces mesures interviennent à la suite de la réunion de la commission de wilaya chargée de l'octroi des concessions pour la création d'établissements d'aquaculture, qui a examiné et approuvé plusieurs dossiers d'investissement. La direction mise sur cette initiative pour renforcer l'adéquation entre la formation professionnelle et les besoins du marché du travail, et fournir une main-d'œuvre qualifiée aux entreprises naissantes et aux nouveaux projets, particulièrement dans les deux pôles de développement de l'activité situés sur le littoral ouest, à Stidia, et sur le littoral est, à Sidi Lakhdar.

MOSTAGANEM

Douze terrains de proximité aménagés à Achaacha

M.R

Les quatre communes de la daïra d'Achaacha, dans l'est de la wilaya de Mostaganem, ont bénéficié de plusieurs opérations de développement portant sur l'aménagement et la réalisation de douze terrains de proximité, a indiqué samedi la cellule de communication du cabinet du wali. Ces opérations, récemment réalisées dans les communes d'Achaacha, Khadra, Ouled Boughalem et Nekmaria, visent à renforcer les infrastructures et équipements sportifs et à mettre à disposition des citoyens des espaces de proximité adaptés, afin de promouvoir la pratique sportive, notamment dans les zones rurales et enclavées.

Un nouveau terrain de proximité a été réalisé au centre de la commune de Khadra, ainsi qu'un autre au village d'Ouled Tayeb, dans la commune de Nekmaria, située au cœur des monts du Dahra occidental.

La commune de Khadra a également mené des opérations d'urgence pour aménager et réhabiliter son stade communal, ainsi que deux terrains de proximité dans les villages d'Ouled Ali et d'El Messaïd.

Les mêmes travaux ont concerné le terrain du village de Beni Zirara, dans la commune d'Achaacha, et celui du village d'Arabaïne, dans la commune d'Ouled Boughalem.

Ces opérations comprennent également l'aménagement de quatre autres terrains de proximité en gazon synthétique dans les villages de Beni Niat, El Bahara, Bouzguart et Ouled Hadj Ali, dans la commune d'Ouled Boughalem.

Ces réalisations contribueront au renforcement des infrastructures sportives et à l'amélioration des conditions de pratique dans ces zones rurales.

Par ailleurs, dans le cadre du renforcement des infrastructures sportives au sein des établissements scolaires, un terrain de sport a été réalisé au CEM Houari Boumediene, dans la commune de Khadra, afin de promouvoir la pratique sportive en milieu scolaire et d'encourager les élèves à s'adonner à différentes disciplines collectives et individuelles.

EL-OUED

La filière dattes en pleine expansion

S.R

La phéniciculture à El-Oued connaît un essor remarquable, porté par une production de plus de 1,3 million de quintaux lors de la campagne 2024/2025. Ce chiffre repose sur un patrimoine de plus de 1,6 million de palmiers couvrant plus de 15 000 hectares dans les communes de Reguiba, Hassi-Khelifa, Debila, Robbah, Oued El-Allenda, Miyeh-Ouensa et El-Magrane, selon la Direction locale des services agricoles (DSA). Cette dynamique ne se limite pas à la quantité : elle touche aussi la qualité des variétés locales, favorisée par l'intérêt accru accordé à cette filière agricole stratégique.

La Deglet-Nour confirme sa position dominante avec plus de 780 000 quintaux, soit plus de 60 % de la production locale. Très prisée et sollicitée sur les marchés nationaux et internationaux, elle doit sa renommée à ses qualités nutritionnelles reconnues et à sa conformité aux normes requises.

À ses côtés, d'autres variétés se distinguent, notamment El-Ghers et Degla-Beida, qui présentent des possibilités d'exploitation dans l'industrie de transformation : Rob (confiture de dattes), vinaigre, alcool et autres produits qui se sont imposés, ces quinze dernières années, sur les marchés nationaux et extérieurs, portés par une demande croissante des consommateurs. Cette croissance ouvre de larges perspectives pour l'industrie manufacturière, l'exportation des dattes et la compétitivité des produits dattiers sur les marchés extérieurs, selon les professionnels de la filière.

Le président de la Chambre de l'agriculture, Djelloul Othmani, indique que son instance a mis en place un programme de vulgarisation auprès des phéniciculteurs : journées d'études, rencontres de sensibilisation aux nouvelles techniques de développement de la filière, amélioration des rendements et mise en garde contre les maladies affectant le palmier, avec présentation des voies et moyens prophylactiques susceptibles de prémunir le patrimoine phénicicole. L'objectif est de protéger la production dattière, levier important de l'économie nationale, et de préserver sa qualité et son label mondial à l'exportation.

Le tissu industriel local s'est enrichi de sept nouvelles structures, dont trois unités dédiées au traitement, au conditionnement, à l'emballage et à l'exportation des dattes, avec une capacité annuelle moyenne de 2 900 tonnes, dominée par la variété Deglet-Nour. Le procédé repose sur un traitement naturel à la vapeur, après tri et lavage, avant emballage aux fins de commercialisation, conformément aux normes modernes. La Chambre du commerce et de l'industrie d'El-Oued (CCI-Souf) rapporte l'exportation de 1 263 tonnes de Deglet-Nour entre 2025 et fin octobre 2026, assurée annuellement par huit exportateurs vers les marchés africains, asiatiques et européens. Son président, Nabil Kanouâa, évoque de larges perspectives d'exportation pour les entreprises spécialisées et indique qu'une cellule a été mise en place pour accompagner les opérateurs économiques dans leurs démarches d'investissement et d'accès aux marchés internationaux, tout en œuvrant à aplanir les contraintes entravant les opérations d'exportation.



Ali Menai, propriétaire d'une startup et expert en extraction d'huiles de plantes médicinales et aromatiques, estime pour sa part que la wilaya offre des perspectives prometteuses dans le montage de projets dédiés à l'exploitation des dérivés du palmier à des fins thérapeutiques, susceptibles de s'imposer sur les marchés nationaux et internationaux. Les analyses en laboratoire confirment que ces dérivés constituent des matières premières exploitables dans différentes industries : pharmaceutique (fil chirurgical, alcool), agroalimentaire (vinaigre, sucre), artisanat et matériaux de construction écologiques.

BÉCHAR

L'entrepreneuriat étudiant en effervescence



N.H

La Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion de l'Université Tahri Mohamed de Béchar a organisé, du 16 au 22 novembre, quatorze activités de formation et d'application dans le cadre de la Semaine de l'entrepreneuriat 2026.

Elles ont réuni 1 638 participants : 1 359 étudiants, 156 enseignants et chercheurs, ainsi que 123 partenaires économiques et sociaux, a indiqué l'administration de la faculté.

Ces activités ont été encadrées par le Club des études économiques, le Club des talents et de la créativité, le Club « MessaHa » et le Bureau de liaison, en coordination avec l'incubateur d'entreprises de l'université.

Le programme a comporté plusieurs ateliers de formation et d'application portant notamment sur le design thinking, l'élaboration du business model, la préparation des mémoires de fin d'études dans le cadre de l'arrêté ministériel 1275, l'enregistrement des projets innovants.

Les déclarations fiscales, ainsi que la conception d'applications et de plateformes numériques.

Ce bilan témoigne des efforts déployés par la faculté pour ancrer la culture entrepreneuriale en milieu universitaire, encourager les étudiants à innover et à concrétiser leurs projets, tout en renforçant l'ouverture de l'université sur son environnement économique et social.

À cette occasion, l'administration de la faculté a salué la contribution de l'ensemble de la communauté universitaire, notamment les enseignants, les étudiants et le personnel administratif, ainsi que celle des partenaires économiques et sociaux, à la réussite de cette manifestation.

IN-GUEZZAM

Un patrimoine archéologique inventorié

O.S

Une équipe de l'Office national du parc culturel de l'Ahaggar (ONPCA) a mené, du 15 au 25 novembre, une opération de terrain visant à inventorier le patrimoine culturel et naturel dans la région d'In-Guezzam, a-t-on appris auprès de la direction de la Culture et des Arts de la wilaya. Dirigée par douze cadres, en coordination avec le service de préservation du patrimoine culturel et naturel, le service de l'inventaire et la subdivision territoriale de Tamanrasset, la mission a couvert les zones de Hassi-Bouchengua, Adakh-Dakh et In-Ardagh, avec une attention particulière accordée aux secteurs concernés par l'extension urbaine et agricole. Le recensement a permis d'identifier 493 monuments funéraires, 23 monuments visibles en surface et 49 panneaux de gravures rupestres. Les sorties de terrain ont également permis de constater la présence de peintures rupestres dans la région d'Adakh-Dakh, ainsi que de plusieurs monuments funéraires nécessitant des mesures de protection et de préservation. Elles ont aussi révélé l'existence d'un cimetière à In-Ardagh, qui fait actuellement l'objet d'une étude menée par les membres du laboratoire de recherche en Afrique du Nord (ARPAN). Par ailleurs, plusieurs parois rocheuses de la région pourraient abriter des gravures rupestres, compte tenu de la nature des roches sur lesquelles elles seraient réalisées. Cette initiative de l'ONPCA s'inscrit dans le cadre des efforts visant à inventorier et à préserver le patrimoine culturel et naturel de la wilaya. Elle se poursuivra prochainement pour couvrir la partie occidentale de la région d'In-Guezzam ainsi que la daïra de Tin-Zaouatine, a fait savoir la direction de la Culture et des Arts.

Turf

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
N° 3759 Dimanche 29 Novembre 2026

Hippodrome Guirri Aissa Ben Saker de Barika

Journée N° 243

Par **Zeggai Abdelkader**

TURF

Départ de la première course à 15h30 - Prix: Al-Bassira - Pur-Sang arabe
Distance : 1.400 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES		CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
F. LAZREG	1	HEB ERIH	MS. AIDA	58	12	PROPRIETAIRE
AB. LOUNISSI	2	HADETH D'HEM	AB. AIDA	57	8	H. FERHAT
MT. CHAOUCHE	3	KAWKEB ECHARK	M. SEMMAHI	56	11	M. SEMMAHI
M. BENKOUIDER	4	VELIANE BORIX	R. BAGUIRA	56	1	B. MAHBOUB
MED. DERBALI	5	GHAZALET ESAHRA (0)	F. CHAABI	55	3	IB. GRAOUI
AEK AOUAD	6	KIRSSADA	CH. ATALLAH	55	2	B. LAHMICI
M. SELLAMI	7	NOUR ECHAMS	T. LAZREG	55	7	PROPRIETAIRE
S. SIDI ATMANE	8	SOROUR EL MESK (retirée)	S. BENYETTOU	55	4	S. BENYETTOU
KH. RAS GHORAB	9	CALOUE	A. KOUAOUCI	55	10	PROPRIETAIRE
AD. KHALFALLAH	10	TORNADO DE SRIDJA	AH. CHAABI	55	9	EH. CHAABI
S. SIDI ATMANE	11	HOULOUAT EL MESK	AB. ATALLAH	55	8	S. BENYETTOU
ML. ZAABOUB	12	EL MOKAFIH (0)	JJ/ Y. CHELLAL	55	13	ABM. BOUBAKRI
HARAS ROMH ERIF	13	GAMRET EL DJANOUB	D. BOUBAKRI	53	5	A. BENGANA

Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - HEB ERIH

MS. AIDA 58 kg
30-03-2026 1.400 m 2ème
AB. AIDA 57 kg 13 pts
13-04-2026 1.500 m 2ème
F. CHAABI 57 kg 12 pts
28-09-2026 1.100 m 2ème
MS. AIDA 57 kg 12 pts
05-10-2026 1.100 m 1er T.N.C
MS. AIDA 57 kg 12 pts
23-11-2026 1.500 m 4ème
MS. AIDA 58 kg 12 pts
Conclusion : Une priorité.

2 - HADETH D'HEM

AB. AIDA 57 kg
03-05-2026 1.100 m 4ème
AP/ Y. CHELLAL 53,5 kg 12 pts
23-09-2026 1.300 m 6ème
AB. AIDA 57 kg 12 pts
25-10-2026 1.600 m 8ème
CH. ATALLAH 56 kg 12 pts
28-10-2026 1.300 m 1er T.N.C
MS. AIDA 57 kg 12 pts
23-11-2026 1.500 m 8ème
AB. AIDA 57 kg 12 pts
Conclusion : A revoir.

3 - KAWKEB ECHARK

M. SEMMAHI 56 kg
23-02-2026 1.600 m 3ème
D. BOUBAKRI 56 kg 12 pts
13-04-2026 1.500 m 3ème
D. BOUBAKRI 55 kg 12 pts
21-04-2026 1.700 m 2ème
M. SEMMAHI 55 kg 12 pts
28-04-2026 1.500 m 3ème
M. SEMAHI 56 kg 12 pts
07-09-2026 1.100 m 1ère T.N.C
M. SEMMAHI 55 kg 12 pts
Conclusion : Une priorité.

4 - VELIANE BORIX

R. BAGUIRA 56 kg
21-04-2026 1.700 m 4ème
R. BAGUIRA 55 kg 12 pts
04-10-2026 1.100 m 3ème
R. BAGUIRA 54 kg 12 pts
10-10-2026 1.400 m 3ème
R. BAGUIRA 54 kg 12 pts
18-10-2026 1.200 m 2ème
R. BAGUIRA 55 kg 12 pts
26-10-2026 1.300 m 1er T.N.C
R. BAGUIRA 55 kg 12 pts
Conclusion : Une priorité.

5 - GHAZALET ESAHRA

F. CHAABI 55 kg
30-08-2026 1.000 m 1ère T.N.C
AH. CHAABI 54 kg 13 pts
13-09-2026 1.300 m 4ème
D. BOUBAKRI 55 kg 12 pts
24-09-2026 1.300 m 3ème
AH. CHAABI 56 kg 12 pts
25-10-2026 1.600 m 11ème
AH. CHAABI 52 kg 12 pts
23-11-2026 1.500 m 5ème
A. KOUAOUCI 55 kg 12 pts
Conclusion : A revoir.

6 - KIRSSADA

CH. ATALLAH 55 kg
16-09-2026 1.200 m 7ème
SH. BENYETTOU 56 kg 13 pts
21-10-2026 1.000 m 3ème
SH. BENYETTOU 56 kg 12 pts
31-10-2026 1.200 m 1ère T.N.C
CH. ATALLAH 55 kg 15 pts
13-11-2026 1.300 m 4ème
CH. ATALLAH 55 kg 12 pts
23-11-2026 1.500 m 2ème
CH. ATALLAH 55 kg 12 pts
Conclusion : Une priorité.

7 - NOUR ECHAMS

T. LAZREG 55 kg
22-04-2026 1.500 m 5ème
JJ/ R. DJAIET 53 kg 12 pts
17-10-2026 1.000 m 5ème
MS. AIDA 56 kg 12 pts
08-11-2026 1.000 m 1ère T.N.C
MS. AIDA 56 kg 12 pts
13-11-2026 1.300 m 3ème
MS. AIDA 57 kg 12 pts
22-11-2026 1.300 m 4ème
T. LAZREG 55 kg 12 pts
Conclusion : Une priorité.

8 - SOROUR EL MESK

S. BENYETTOU 55 kg 13 pts
Conclusion : Retirée.

9 - CALOUE

A. KOUAOUCI 55 kg
03-05-2026 1.100 m 3ème
A. KOUAOUCI 55 kg 12 pts
11-10-2026 1.300 m 5ème
D. BOUBAKRI 54 kg 12 pts
18-10-2026 1.200 m 4ème
O. CHEBBAH 54 kg 12 pts
11-11-2026 1.300 m 17ème
MS. AIDA 55 kg 17 pts
22-11-2026 1.300 m 2ème
A. KOUAOUCI 55 kg 12 pts
Conclusion : Une possibilité.

10 - TORNADO DE SRIDJA

AH. CHAABI 55 kg
01-05-2026 1.200 m 3ème
T. MEGOUCI 58 kg 12 pts
07-05-2026 1.400 m 1er T.N.C
T. MEGOUCI 57 kg 12 pts
26-10-2026 1.300 m 9ème
AN. CHAABI 58 kg 12 pts
13-11-2026 1.300 m 7ème
AN. CHAABI 57 kg 12 pts
22-11-2026 1.500 m 6ème
AH. CHAABI 56 kg 12 pts
Conclusion : A revoir.

11 - HOULOUAT EL MESK

AB. ATALLAH 55 kg
20-08-2026 1.200 m 1ère T.N.C
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
13-09-2026 1.300 m 2ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
26-09-2026 1.600 m 8ème
D. BOUBAKRI 51 kg 10 pts
05-10-2026 1.100 m 2ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
25-10-2026 1.600 m 7ème
AB. ATALLAH 56 kg 12 pts
Conclusion : A revoir.

12 - EL MOKAFIH

JJ/ Y. CHELLAL 55 kg
16-08-2026 1.100 m 3ème
AL. TIAR 53 kg 14 pts
01-09-2026 1.200 m 2ème
AL. TIAR 57 kg 12 pts
19-09-2026 1.500 m 1er T.N.C
D. BOUBAKRI 54 kg 12 pts
26-09-2026 1.600 m 7ème
MA. AIDA 55 kg 10 pts
02-11-2026 1.500 m 2ème
D. BOUBAKRI 56 kg 12 pts
Conclusion : Une possibilité.

13 - GAMRET EL DJANOUB

D. BOUBAKRI 53 kg
19-08-2026 1.000 m 2ème
D. BOUBAKRI 52 kg 12 pts
23-08-2026 1.400 m retirée
D. BOUBAKRI 50 kg 13 pts
29-08-2026 1.400 m 2ème
D. BOUBAKRI 51 kg 12 pts
07-09-2026 1.100 m 2ème
MS. AIDA 54 kg 12 pts
05-10-2026 1.100 m 3ème
D. BOUBAKRI 52 kg 12 pts
10-10-2026 1.400 m 1ère T.N.C
D. BOUBAKRI 53 kg 12 pts
Conclusion : Une priorité.

PRONOSTICS	PARI QUARTE	PARI QUINTE
	4 - 3 - 13 - 7 - 6	4 - 3 - 13 - 7 - 6 - 1
	Possibilités: 1 - 9	Possibilités: 9 - 12
	Champ F : 4 - 3 - 13 - X	Champ F : 4 - 3 - 13 - 7 - X
	Champ F : 4 - 3 - X - 7	Champ F : 4 - 3 - 13 - X - 6
	Champ D : 4 - 3 - X - X	Camp D : 4 - 3 - 13 - X - X
	4 - 13 - 3 - 7 - 6 - 9	4 - 13 - 3 - 7 - 6 - 9 - 12



Résultats et Rapports P.M.U
Hippodrome du Caroubier
Vendredi 27/11/2026

Paris QUARTE-QUINTE
4 - 5 - 7 - 1 - 9
QUARTE
G: 1.300 DA P: 130 DA
QUINTE
G: 28.220 DA P: 140 DA